

Communiqué de presse

Paris, le 10 juin 2015

Créé il y a un an, le Haut Conseil de stabilité financière s'est réuni pour sa cinquième séance ce mercredi 10 juin.

Sous la présidence de Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, le Haut Conseil a examiné les développements intervenus depuis sa dernière réunion et poursuivi l'analyse des risques et vulnérabilités potentielles du secteur financier français.

En particulier, le Haut Conseil a pris note des derniers développements macroéconomiques et financiers, notamment l'accélération des encours de crédit dans un contexte de reprise qui s'affermi, ainsi que les épisodes récents de volatilité ou d'ajustements rapides sur certains marchés. Il observe la persistance de risques significatifs dans l'environnement économique international de la France, mais note que les expositions directes du secteur financier français vis-à-vis de ces risques sont limitées. Il continue de suivre avec attention l'impact de l'environnement de taux bas sur les comportements et les institutions financières et relève qu'au regard de cette situation, une poursuite des ajustements à la baisse, en particulier s'agissant de la rémunération des contrats d'assurance-vie, est nécessaire.

Compte tenu de l'environnement macroéconomique et financier, le Haut Conseil reste attentif aux évolutions des prix d'actifs et poursuit ses analyses pour en mesurer les conséquences sur la stabilité financière.

En particulier, le Haut Conseil continue de suivre attentivement l'évolution du marché immobilier et observe la reprise des transactions ; il estime que l'ajustement en cours depuis plusieurs trimestres est approprié. Il demeure à cet égard vigilant sur l'évolution des pratiques de financement en matière de crédit immobilier pour s'assurer de leur robustesse et pour éviter toute dérive des comportements.

Par ailleurs, compte tenu des évolutions réglementaires, de nouvelles modalités de financement se développent que le Haut Conseil suit attentivement, afin de veiller à ce qu'elles s'exercent dans un cadre suffisamment sûr.

Dans un contexte marqué par un regain de volatilité, le Haut Conseil surveille aussi la liquidité des différents marchés et les conséquences sur la stabilité financière de la réaction des acteurs au nouvel environnement réglementaire.

Le Haut Conseil a examiné lors de cette séance la situation du secteur bancaire français. La situation macroéconomique, les évolutions technologiques et les disciplines réglementaires et de marché sont des facteurs de changement pour le secteur bancaire. Les évolutions des modèles

économiques observées jusqu'à présent vont globalement dans le sens d'une amélioration de la stabilité financière. Le Haut Conseil continuera à suivre attentivement les développements encore nécessaires dans ce domaine.

Au vu de la situation actuelle, le Haut Conseil n'a pas estimé nécessaire le recours à des mesures macroprudentielles. Il poursuit néanmoins le travail de définition des instruments macroprudentiels à sa disposition. En particulier, il travaille à la mise en œuvre du coussin contracyclique dans la perspective de son entrée en vigueur le 1^e janvier 2016 et qui sera revu chaque trimestre à compter de cette date.

Par ailleurs, le Haut Conseil a adopté son rapport annuel au Parlement au terme de sa première année d'exercice et en a décidé la publication ce jour.